

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue  
Séance ordinaire du conseil  
Lundi 2 mai 2016, 19h30  
Bureau municipal

Sont présents : M. Guy Dupuis  
M. Mathieu Bourque  
M. François Roy  
Mme Carmen Arseneault  
M. François Pinard  
M. Luc Laplante

02  
2016-05-46 Ordre du jour

01 Mot de bienvenue  
02 Adoption de l'ordre du jour  
03 Adoption du procès-verbal du mois d'avril 2016  
04 Approbation des comptes  
05 Calendrier des séances (modification)  
06 Municipalité de La Visitation-de-Yamaska (station de pompage)  
07 Office Municipale d'Habitation (états financiers 2015)  
08 Remplacement de trottoirs  
09 Pacte rural 2014-2015  
10 Travaux de pavage des routes municipales  
11 Rapport des revenus et des dépenses au 30 avril 2016  
12 Appui aux producteurs laitiers (lait diafiltré)

Correspondance

- MTQ (programme d'aide à l'entretien du réseau routier 49 760\$)
- Assaini-Conseil (offre de services génie civil)
- CRSBP (Assemblée générale annuelle, 3 juin 2016 Yamachiche)

Varia :

a) Aménagement de terrains

Période de questions

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Mathieu Bourque et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert à tout autre sujet pertinent.

Adoptée

03  
2016-05-47 Adoption du procès-verbal du mois d'avril 2016

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'adopter le procès-verbal du mois d'avril 2016 tel que présenté et sans lecture.

Adoptée

04  
2016-05-48 Approbation des comptes

**CONSIDÉRANT** que la directrice générale certifie la disponibilité des fonds pour le paiement de 28 517.65\$ (comptes fournisseurs) et de 64 540.58\$ (Accès D).

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil d'adopter ces comptes et d'autoriser la directrice générale &

secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement dans les délais requis conformément aux résolutions adoptées par la présente assemblée.

Adoptée

05  
206-05-49 Calendrier des séances (modification)

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu de reporter au mardi 5 juillet 2016 la séance ordinaire du conseil du mois de juillet.

Adoptée

06  
2016-05-50 Municipalité de La Visitation-de-Yamaska  
(station de pompage)

**CONSIDÉRANT** l'article 12 de l'entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable stipulant l'obligation de consulter les Municipalités parties à l'entente lors d'une dépense excédentaire à 5 000\$.

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil que la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue autorise la dépense liée à la station de pompage de la municipalité de La Visitation-de-Yamaska.

Adoptée

07  
2016-05-51 Office Municipale d'Habitation  
(états financiers 2015)

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'accepter les états financiers 2015 de l'Office municipal d'Habitation de Ste-Perpétue tels que présentés portant le déficit à 4 033\$.

Adoptée

08  
2016-05-52 Remplacement de trottoirs

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder au remplacement de certains segments de trottoirs avant d'entreprendre la réhabilitation des rangs Saint-Charles et Sainte-Anne.

Il est proposé par monsieur Mathieu Bourque et unanimement résolu par ce conseil de procéder au remplacement de certains segments de trottoirs (115\$/mètre) et d'octroyer le contrat à Guévin & Lemire, sis au 555 rue Théophile St-Laurent, Nicolet, Québec, J3T 1B4.

Adoptée

09  
2016-05-53 Pacte rural 2014–2015

**CONSIDÉRANT** le pacte rural de la MRC Nicolet-Yamaska 2014–2015;

**CONSIDÉRANT** que le projet vise l'organisation des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT** que l'évènement contribuera à créer des liens entre les différents organismes de la Municipalité par la préparation d'activités et de projets mobilisateurs pour les citoyens;

**CONSIDÉRANT** que le but premier est de créer voire recréer des liens avec les résidents et les anciens résidents.

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil d'adopter, dans le cadre du pacte rural de la MRC Nicolet-Yamaska 2014–2015, le projet des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Municipalité tel qu'énoncé au formulaire de présentation.

Il est de plus résolu de mandater madame Silvie Leclerc, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue tout document nécessaire au dossier.

Il est également résolu que le conseil adopte le plan d'action annuel.

Adoptée

10

2016-05-54 Travaux de pavage des routes municipales

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres, par voie d'invitation, à deux (2) entrepreneurs concernant les travaux de pavage des routes municipales;

**CONSIDÉRANT** la réception d'une seule soumission.

Il est proposé par monsieur François Roy et unanimement résolu par ce conseil d'octroyer le contrat de pavage des routes municipales à Smith Asphalte inc, 710 rue Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, aux conditions et prix détaillés au bordereau de soumission du 28 avril 2016.

Adoptée

11

2016-05-55 Rapport des revenus et des dépenses au 30 avril 2016

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil d'adopter, tel que présenté, le rapport des revenus et des dépenses au 30 avril 2016.

Adoptée

12

2016-05-56 Appui aux producteurs laitiers  
( lait diafiltré)

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Nicolet-Yamaska est une terre nourricière et que sa principale activité économique est l'agriculture ;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Nicolet-Yamaska a tout intérêt à ce que les producteurs de lait de son territoire soient des plus rentables ;

**CONSIDÉRANT** que l'importation d'un ingrédient laitier spécifiquement développé dans le but de contourner les tarifs frontaliers fait perdre en moyenne 20 000 \$ par année par ferme laitière du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska ;

**CONSIDÉRANT** que ce produit change de nom une fois qu'il a traversé la frontière canadienne :

*De «concentré de protéines laitières de plus de 85% sur une base sèche», classement de l'Agence des services frontaliers du Canada, il devient du «lait»*

*classement de l'Agence Canadienne d'inspection des aliments et peut contourner ainsi les normes de fabrication fromagère. Il remplace alors une partie du lait Canadien dans les fromages.*

**CONSIDÉRANT** que tous les partis politiques, lors de la campagne électorale fédérale de l'automne 2015, se sont engagés à régler ce problème après leur élection ;

**CONSIDÉRANT** que la pratique d'importation de lait diafiltré vient en concurrence avec les producteurs laitiers et les transformateurs du Canada.

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil que la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue dénonce auprès du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire fédéral, l'honorable Lawrence MacAulay, la pratique d'exportation d'un produit connu sous le nom de lait diafiltré en lui demandant de donner les directives nécessaires afin que l'ACIA modifie le classement de ce produit pour le définir comme un ingrédient laitier tel qu'il est réellement et non pas comme du lait.

Adoptée

a) Aménagement de terrains

Le conseil municipal demande à la directrice générale de publier un avis dans le journal local de la municipalité concernant l'encombrement de certains terrains afin d'inciter les citoyens concernés à procéder à leur aménagement.

21h05 Période de questions

2016-05-57 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil de lever la séance à 21h05.

Adoptée

---

Line Thérout  
Maire

---

Silvie Leclerc  
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue  
Séance extraordinaire du conseil  
**Jeudi 12 mai 2016, 18h00**  
Bureau municipal

Sont présents : M. Guy Dupuis  
M. François Roy  
Mme Carmen Arseneault

Sont absents : M. Mathieu Bourque  
M. François Pinard  
M. Luc Laplante

Formant quorum sous la présidence du maire madame Line Théroux. Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière, Silvie Leclerc, est présente.

02

2016-05-58 Renonciation à l'avis de convocation

Il est proposé par monsieur François Roy et unanimement résolu par ce conseil que tous les conseillers présents à la séance extraordinaire renoncent à l'avis de convocation.

Adoptée

03

2016-05-59 Ordre du jour

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Renonciation à l'avis de convocation
- 03 Adoption de l'ordre du jour
- 04 Programme de réhabilitation du réseau routier local  
(rang St-Edmond)
- 05 Embauche directrice générale & secrétaire-trésorière adjointe

Varia :

a)

Période de questions

Levée de la séance

Il est proposé par madame Carmen Arseneault et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert à tout autre sujet pertinent.

Adoptée

04

2016-05-60 Programme de réhabilitation du réseau routier local  
(rang Saint-Edmond)

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue désire présenter une demande d'aide financière au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour **la réalisation de travaux d'amélioration** du réseau routier local de niveau 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un plan d'intervention en infrastructures routières locales.

**Pour ces motifs,**

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu que le conseil de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

Adoptée

05

2016-05-61 Embauche directrice générale & secrétaire-trésorière adjointe

Il est proposé par monsieur François Roy et unanimement résolu par ce conseil d'embaucher, madame Mireille Dionne du 4312 rang Saint-Joseph, Sainte-Perpétue, Québec J0C 1R0, à titre de directrice générale & secrétaire-trésorière adjointe.

Il est également résolu que madame Dionne soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tout les documents reliés à sa fonction.

Adoptée

18h20 Période de questions

2016-05-62 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur François Roy et unanimement résolu par ce conseil de lever la séance à 18h20

Adoptée

---

Line Théroux  
Maire

---

Silvie Leclerc  
Directrice générale & secrétaire-trésorière